

Chambéry, le 11 janvier 2016

L'Inspecteur d'Académie Directeur académique des services départementaux de l'Education nationale

à

Mesdames et Messieurs les instituteurs (trices) et professeurs des écoles

S/C de Mesdames et Messieurs les Inspecteurs (trices) de l'éducation nationale

Service Divsion du 1er degré

Bureau 303

Affaire suivie par Dominique THIELY

> Téléphone 04.79.69.96.79

Télécopie 04.79.69.72.99

Mél. dominique.thiely@ac-grenoble.fr

Adresse postale D.S.D.E.N. Savoie 131 avenue de Lyon 73018 Chambéry Cedex

site internet http://www.acgrenoble.fr/ia73/spip/ Objet: Stage de formation CAPA-SH

Je vous informe de mon intention d'organiser durant l'année scolaire 2016-2017 une formation des maîtres candidats au certificat d'aptitude professionnelle pour les aides spécialisées, les enseignements adaptés et la scolarisation des élèves en situation de handicap (CAPA-SH).

- Option D: enseignement et aide pédagogique aux élèves présentant des troubles importants des fonctions cognitives : 5 départs.
- Option F: enseignement et aide pédagogique auprès des élèves des établissements et sections d'enseignement général et professionnels adapté : 2 départs.

<u>Conditions requises</u>: les candidats doivent appartenir aux corps des instituteurs ou au corps des professeurs des écoles titulaires.

Recueil des candidatures: les candidats rempliront la fiche ci-jointe et veilleront également à informer leur IEN de leur candidature; un avis sera émis par l'IEN de la circonscription à l'issue d'un entretien avec le candidat. Toutes les demandes devront parvenir au plus tard le 12 FEVRIER 2016 à D.S.D.E.N. – Division du 1<sup>er</sup> degré.

Engagement des candidats : Les candidats s'engagent :

- à exercer sur un poste correspondant à l'option préparée.
- à suivre l'intégralité des regroupements de formation.
- à se présenter à l'examen à l'issue du stage,.
- à exercer les fonctions relevant de l'ASH (adaptation scolaire et scolarisation des élèves) pendant trois années consécutives, l'année de formation comprise, dans l'option choisie et en SAVOIE.

## Caractéristiques de la formation :

- les stagiaires sont installés à titre définitif sous réserve de l'obtention du diplôme, dès la rentrée scolaire sur poste spécialisé correspondant à l'option choisie.

## Rappel:

Les candidats retenus seront avertis courant mars, aussi ils sont invités à choisir parmi leurs vœux un poste correspondant à l'option choisie.

Pour le Recteur et par délégation, L'Inspecteur d'Académie Directeur académique,

Frédéric GILARDOT